

Décision Générale colonial

Décision n° 339 concernant les services d’Etat.

n° 339

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 22 mars 1960
Numéro JO n° 3 du 31/03/1960	Date du numéro 31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés pour deux ans à titre provisoire dans la Milice de la C.F.S. pour compter du 15 mars 1960, comme 2e classe : — Abokary Hassanle Mohamed, Dankali, Mle 2389, célibataire : — Houmed Nori Abdou, Dankali, Mle 2390, célibataire. Le présent contrat deviendra définitif dans un délai de six mois à compter de la date d'incorporation des intéressés sr l'enquête de la Gendarmerie est favorable.